



Saint-Gédéon-de-Beauce le 2 avril 2020

Objet : COVID-19 ET SÉCURITÉ CIVILE
Demande du Ministère de la Sécurité publique

4^e Communiqué

Madame,
Monsieur,

Chaque année le ministère de la Sécurité publique se prépare en prévision des inondations printanières ou à tout autre sinistre ou événement qui pourrait survenir sur le territoire.

Le Québec étant présentement en état d'urgence sanitaire (COVID-19), certaines mesures mises en place, dont l'obligation à la distanciation sociale, nécessitent un réajustement de notre plan de sécurité civile en cas d'urgence (ex. : panne électrique sur le long terme, inondations, incendie, etc.).

Demande aux citoyens :

- Prévoir un endroit où ils pourront se loger en cas d'inondation, de panne électrique sur le long terme, d'incendie, etc. l'endroit doit respecter :
 - La distanciation sociale en cour
 - L'isolement obligatoire des personnes de 70 ans et plus
 - L'isolement des personnes ayant des prédispositions de santé les rendant vulnérables
 - L'isolement des personnes en quarantaine



La municipalité met à disposition un bottin de ressource :

- Des endroits comme des hôtels pour les citoyens touchés qui n'ont pas d'autres options
- Un service de traiteurs et des produits d'hygiène pour limiter la propagation du virus

Le personnel de la municipalité est disponible pour vous répondre :

Téléphone : 418-582-3341

Courriel : stgedeon@globetrotter.net

  : Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

Erika Ouellet, Directrice générale
Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce